



88/15

Notes pour une brève allocution
de l'honorable Pat Carney,
ministre du Commerce extérieur,
à une réception pour l'annonce des vins canadiens
que le ministère des Affaires extérieures
fera servir à ses réceptions officielles

OTTAWA

Le 26 février 1988

Minister for
International
Trade

Ministre du
Commerce
extérieur

Je suis très heureuse de vous souhaiter la bienvenue, aujourd'hui, à l'occasion de cette dégustation et sélection de vins. C'est là sans aucun doute l'un des événements les plus agréables dont j'ai été l'hôte en tant que ministre du Commerce extérieur.

Cette dégustation devait permettre de dresser une liste de vins canadiens représentatifs des meilleurs vins produits dans notre pays. Au cours de l'année qui vient, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures et moi inviterons nos représentants à faire servir ces vins aux réceptions du ministère des Affaires extérieures, tant au Canada que dans nos missions diplomatiques à l'étranger.

Je prends cette initiative parce que nous estimons, moi et mon collègue Joe Clark, qu'il est temps que les consommateurs, ici et à l'étranger, reconnaissent que le Canada produit des vins qui égalent les vins de qualité des pays producteurs traditionnels.

Récemment, j'ai trouvé particulièrement encourageant de voir les établissements vinicoles du Niagara, en Ontario, et d'Okanagan-Similkameen, en Colombie-Britannique, se distinguer en remportant des prix à des concours internationaux. Nous sommes fiers de servir les meilleurs vins du Canada aux réceptions officielles, et nous voulons que les Canadiens et le reste du monde le sachent.

La dégustation de vins qui a conduit à la sélection des marques que je suis sur le point d'annoncer se déroule depuis ce matin. Bien que nous ayons fourni les installations d'accueil, je tiens à souligner que cette dégustation a été organisée entièrement par un expert-conseil indépendant, M. Andrew Sharp, autorité reconnue en matière de vins canadiens, à qui j'offre mes compliments pour le soin qu'il a apporté à cette tâche. Il a choisi le groupe de sept juges, qui sont tous d'éminents chroniqueurs vinicoles du Canada, et qui ont eu à choisir aujourd'hui entre 147 vins différents présentés par vingt-quatre établissements vinicoles du Canada.

Et maintenant, j'aimerais annoncer la liste des vins choisis par notre groupe indépendant de juges (liste ci-jointe).

J'inviterais maintenant M. Sharp à présenter son groupe de juges et à dire quelques mots au sujet des vins canadiens.